

Comment nous réussirons à ne jamais devoir appliquer la clause de sauvegarde!

Tout est calme à la maison. En ce dimanche de Saint-Nicolas et de l'avent, ma femme et mes enfants profitent du soleil en faisant une promenade. Quant à moi, j'écris ces quelques lignes avant de rejoindre ma famille. La question que je me pose est la suivante: que devons-nous faire pour ne jamais devoir appliquer la clause de sauvegarde visant à limiter l'immigration en Suisse décidée vendredi?

Mes pensées se tournent vers cette journée de vendredi. J'avais un rendez-vous à 9 heures : un homme, disposant d'une expérience professionnelle dans des solutions de financement par crédit complexes, conseiller de start-up dans le domaine des cleantech, séjours à l'étranger (Londres) et qui cherche un emploi. Il a 50 ans et rencontre des difficultés à trouver un nouveau travail. Il arrive toujours jusqu'au dernier round, mais ses futurs chefs ne veulent pas de lui. Ils sont bien plus jeunes que lui. Nous avons discuté pendant une heure et demie environ.

Pendant la pause, j'ai déjeuné avec un ami de l'époque où nous faisions de l'assistantat à Berne. Autour d'un délicieux saucisson neuchâtelois. Pendant le repas, j'ai dit que je pensais (devoir) certainement travailler jusqu'à 70 ans. Cette idée n'inquiète pas mon ami, il s' imagine bien rester actif longtemps. Le cas échéant, nous devrions poursuivre notre activité professionnelle encore une vingtaine d'années. Moi non plus ça ne m'inquiète pas.

L'après-midi, avec mes collègues, nous avons suivi attentivement la conférence de presse du Conseil fédéral sur la clause de sauvegarde et rédigé notre communiqué de presse. Cela a donné lieu à des questions des médias et à des interviews. Y compris durant le week-end.

Nous apportons tous notre contribution pour ramener le marché du travail et l'immigration vers un équilibre acceptable pour le peuple suisse.

Étant sur le point de partir, j'aimerais vous livrer quelques réflexions. L'État est à l'origine de la moitié de l'immigration sur le marché du travail. Si le Conseil fédéral ramenait à zéro la forte croissance des emplois dans le secteur public, la demande de main-d'œuvre étrangère diminuerait d'autant. Idem si la personne que j'ai rencontrée vendredi matin trouvait un emploi. J'ai envoyé un courriel à un

coach, ils ont fixé un rendez-vous en janvier. Le coach en question fête bientôt ses 67 ans et se considère comme un «semi-retraité». Nous pourrions y arriver ainsi : chacun de nous, particulier ou conseiller fédéral, apporterait sa contribution pour ramener le marché du travail et l'immigration vers un équilibre acceptable pour le peuple suisse. Alors nous ne devons jamais appliquer une éventuelle clause de sauvegarde. En avant toute !